

Nouvelles sur Les prochaines étapes



Dans le présent numéro : Quoi de neuf?

Les notions élémentaires enseignées dans la Région de l'Ontario

Ce qui s'en vient

Leçons tirées des initiatives des ministères clients

Des habitudes d'achats écologiques réduisent les répercussions des approvisionnements sur l'environnement

Ce qui se passe

Nouvel arrangement en matière d'approvisionnement portant sur la cyberprotection

Mise sur pied de services partagés de TI

Des achats plus judicieux pour économiser temps et argent

Économiser de l'espace pour économiser de l'argent

Le gouvernement fédéral à la recherche d'un ombudsman de l'approvisionnement

Les notions élémentaires enseignées dans la Région de l'Ontario

Le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) de la Région de l'Ontario offre des séminaires sur les achats aux fournisseurs et leur enseigne les rudiments des affaires avec le gouvernement du Canada. Depuis janvier 2007, environ 45 représentants des PME ont pris part à trois séances d'information. À compter d'avril 2007, les séances intitulées Writing Effective Proposals et Professional Services Online seront offertes toutes les semaines à Toronto. D'autres séances organisées par les Centres d'encadrement des petits entrepreneurs se dérouleront également dans différentes localités à la grandeur de l'Ontario.

La Région de l'Ontario collabore avec le BPME afin d'assurer la réussite de ces séances. Par exemple, des employés de la Direction générale des approvisionnements offrent les séances au nom du BPME ou participent en tant que spécialistes en la matière lors des séances qui se déroulent à l'extérieur du Toronto métropolitain. Le BPME invite également les représentants du gouvernement provincial et de MERX à présenter des exposés lors de certains séminaires s'adressant aux fournisseurs, ce qui permet ainsi aux PME d'apprendre à connaître les différentes possibilités que leur offre le gouvernement au cours d'une même séance.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Simone Holder au numéro 416-512-5577.



Leçons tirées des initiatives des ministères clients

TPSGC travaille étroitement avec les ministères clients afin de partager la connaissance des pratiques exemplaires qui lui permettent d'améliorer son processus d'achat. Par exemple, Services Canada a instauré un portail d'achat intégrant des règles d'acquisition en fonction du bien ou du service. Le portail est un moyen efficace d'acheter les biens comme les fournitures de bureau tout en assurant les meilleurs prix possibles et le respect des politiques (telle l'exigence relative aux biens et services obligatoires).

Voici d'autres avantages du portail :

- tous les achats effectués sous un même toit, en tout temps, dans l'ensemble du Canada
- côté pratique et économies grâce à des méthodes normalisées et rationalisées à l'échelle nationale

- satisfaction accrue de la clientèle
- opérations écologiques
- capacité accrue d'encadrement, de surveillance et de reddition des comptes
- communication améliorée

Les nouveaux acheteurs devraient également consulter le site Web d'Accès entreprises Canada à l'adresse <http://contractscanada.gc.ca/fr/buyer-f.htm> pour obtenir plus de renseignements. Ce site présente des liens menant aux principales publications, des renseignements sur les changements apportés aux pratiques et aux méthodes d'achat, ainsi qu'un répertoire électronique des fournisseurs qui se sont inscrits pour faire affaire avec le gouvernement fédéral.

Des habitudes d'achats écologiques réduisent les répercussions des approvisionnements sur l'environnement

Le gouvernement s'efforce d'accélérer l'écologisation de ses opérations et de contribuer au programme de développement durable du gouvernement. En vertu de la Politique d'achats écologiques de TPSGC, les ministères tiennent compte des facteurs relatifs au rendement environnemental à toutes les phases du processus décisionnel menant aux achats.

Le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) collabore aussi étroitement avec ses ministères collègues – soit Ressources naturelles Canada et Environnement Canada – afin d'élaborer les outils pour étayer cette politique. En voici quelques exemples :

- Cours de formation sur les achats écologiques dans l'ensemble du Ministère : En collaboration avec l'École de la fonction publique du Canada (EFPC), TPSGC contribue à mettre sur pied un cours gratuit en ligne qui sera disponible au printemps 2007. De plus, le BEOG poursuit ses efforts avec l'EFPC afin d'intégrer des modules sur les achats écologiques à ses programmes de gestion/achat du matériel.
- Directive sur l'intégration des facteurs de rendement environnemental dans les achats du gouvernement fédéral : On explique, dans cette directive, la façon dont on peut intégrer les facteurs d'ordre environnemental à chaque étape du processus d'achat – depuis la planification jusqu'à l'achat,

l'utilisation et l'aliénation des biens – ainsi qu'aux décisions quotidiennes.

- Outil de prise de décisions en matière d'achats écologiques : Cet outil Internet a pour but d'aider les ministères et les organismes à établir leurs propres objectifs en matière d'achats écologiques.
- Mise en oeuvre de la Politique d'achats écologiques : Série d'ateliers interministériels visant à informer les gens au sujet de la nouvelle Politique d'achats écologiques. Ces ateliers servent ainsi de forum où les ministères peuvent discuter des moyens de mettre en oeuvre la politique, d'apprendre à connaître et de comprendre les outils à leur disposition et d'échanger sur les pratiques exemplaires.
- Trousse à outils de sensibilisation à l'environnement : Cet outil en ligne offre des renseignements et des ressources dans le domaine des achats écologiques, ainsi que des renseignements de référence sur les questions environnementales. On y présente les liens existant entre les décisions d'achat et les impacts environnementaux, en plus d'y décrire les aspects pratiques des achats écologiques.

Pour plus de renseignements au sujet de la Politique d'achats écologiques, veuillez consulter le site Web à l'adresse <http://www.tpsgc.gc.ca/ecologisation/>



Nouvel arrangement en matière d'approvisionnement portant sur la cyberprotection

TPSGC a récemment collaboré avec le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) dans le but d'offrir un arrangement unique en matière d'approvisionnement pour répondre à vos besoins de sécurité des technologies de l'information (TI). L'arrangement en matière d'approvisionnement pour la cyberprotection (AMAC) permet d'acheter des services de sécurité des TI pour atteindre vos objectifs de sécurité des TI.

Quelle aide peut vous apporter l'AMAC?

Le nouvel arrangement en matière d'approvisionnement répond aux besoins déterminés par un groupe de travail interministériel auquel participent 15 ministères du GC, ainsi qu'à ceux d'un comité directeur interministériel présidé conjointement par le CST et le SCT. Les sociétés qui se sont qualifiées au préalable ont toutes répondu aux critères

d'évaluation et offrent aux ministères un éventail de professionnels compétents dans le domaine des TI. Ces sociétés sont disposées à prendre part à des marchés de sécurité des TI dans le cadre d'un processus d'achat rationalisé.

« Nous avons hâte de faire appel à l'AMAC pour répondre à tous nos besoins de sécurité des TI. L'existence d'un nombre aussi élevé de sociétés compétentes nous permettra de bénéficier de la souplesse nécessaire pour déterminer l'entreprise ou l'individu capable de répondre à nos besoins », a déclaré Charles MacLennan, dirigeant principal de l'information à Citoyenneté et Immigration Canada.

Pour connaître la façon de se prévaloir d'un AMAC ou pour obtenir la liste des sociétés disponibles, veuillez consulter le site Web du CST à l'adresse www.cse-cst.gc.ca/cpsa.

Mise sur pied de services partagés de TI

Plusieurs ministères ont entrepris de convertir leur personnel, leurs méthodes administratives et leur technologie au modèle des services partagés dans le cadre de la première vague de l'initiative des services partagés de TI.

Le mois de décembre dernier marquait le 1^{er} anniversaire de la première étape de cette initiative. L'équipe de définition, de sélection, de transfert des services et de transformation (DSTST) a réalisé des progrès considérables. Le processus de DSTST est cette méthode qu'on utilise pour faciliter l'évolution des services de technologie de l'information (TI) du Ministère vers une organisation de services partagés sous l'égide de TPSGC.

Le Ministère encadre l'approche pangouvernementale de modernisation des TI. Cette initiative, qu'on appelle Services partagés de TI, profite au maximum des systèmes de TI, en plus d'accroître le partage et d'améliorer la gestion de la TI dans le secteur public, pour s'assurer que le gouvernement fonctionne de façon efficace en faisant appel aux services communs et intégrés dans toute la mesure du possible. Les services partagés de TI représenteront un point d'accès unique aux ministères du gouvernement souhaitant se prévaloir des ressources d'infrastructure de TI, contribuant ainsi à simplifier les processus et à réaliser des économies.

Pour en apprendre davantage, veuillez consulter le site Internet de TPSGC, à l'adresse suivante :

<http://www.tpsgc.gc.ca/transformation/text/reference/rs-6-f.html>



Des achats plus judicieux pour économiser temps et argent

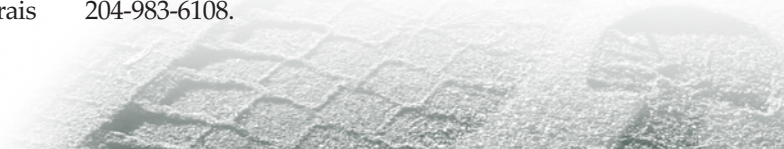
Le ministère de la Défense nationale (MDN) a récemment économisé des milliers de dollars lors d'un achat consolidé en regroupant les besoins de plusieurs brigades.

En collaboration avec TPSGC, le MDN a réuni les besoins de cinq brigades pour procéder à un achat consolidé d'une technologie de simulation. L'équipe a donc pu négocier un rabais considérable au niveau des taux de location et des frais d'administration, économisant ainsi la somme de 98 000 \$.

Ce faisant, les brigades ont aussi économisé du temps puisque, séparément, il aurait fallu jusqu'à 48 jours pour

établir chacun des contrats de location. Dans le cadre de l'entente consolidée, les brigades peuvent conclure des contrats en 48 heures à peine.

Pour plus de renseignements au sujet de cette initiative, veuillez communiquer avec Al Garlinski par courriel, à l'adresse Al.Garlinski@tpsgc.gc.ca, ou par téléphone, au 204-983-6108.



Économiser de l'espace pour économiser de l'argent

Depuis deux ans, TPSGC étudie les possibilités de rehausser l'efficacité de ses opérations. Dans le domaine immobilier, ces démarches se sont manifestées le plus visiblement par une application rigoureuse des normes en matière d'espace et d'aménagement.

Dans le cadre de cette initiative, la Région de l'Ontario a récemment relocalisé du bureau de Scarborough à son administration centrale régionale le personnel affecté à ses services de rémunération et de technologie de l'information (SRTI). Les employés occupaient auparavant une superficie de 1 120 mètres carrés (m²) de surface utilisable au coût annuel de 280 000 \$. En vertu des nouvelles directives touchant l'espace, la Région de l'Ontario a économisé 320 m² de surface utilisable grâce à une meilleure allocation d'espace.

Pour faire preuve de leadership et emboîter le pas avec tous les ministères du gouvernement fédéral, la Région de l'Ontario a relocalisé ces employés dans des bureaux situés au 4900, rue Yonge en novembre dernier. Cette relocalisation est conforme à l'objectif d'utilisation moyenne de locaux à bureaux qui équivaut à 18,4 m² s louables par ÉTP, ce qui représente une économie de l'ordre de 1,4 million de dollars en cinq ans en coûts de location.

Pour en apprendre davantage au sujet de l'initiative d'économie d'espace *Les prochaines étapes* et des normes d'aménagement, consultez le site Web à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/realproperty/text/pubs_fitup/intro/a1-1-f.html

Le gouvernement fédéral à la recherche d'un ombudsman de l'approvisionnement

Le gouvernement du Canada vise à doter le poste d'ombudsman de l'approvisionnement en conformité avec ses engagements en vertu de la *Loi fédérale sur la responsabilité* et du plan d'action connexe.

L'ombudsman de l'approvisionnement aidera à assurer une plus grande équité, ouverture et transparence du processus d'achat dans l'ensemble du gouvernement.

Dans le cadre de son travail, l'ombudsman verra à examiner les pratiques d'approvisionnement à l'échelle du gouvernement, à recommander des améliorations, à examiner les plaintes concernant l'administration des contrats et les plaintes des fournisseurs portant sur

certaines catégories de contrats et à veiller à la mise en place d'un mode non judiciaire de règlement des différends contractuels.

L'ombudsman relèvera du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, à qui il devra soumettre un rapport annuel qui sera déposé au Parlement.

Plus de détails sont disponibles sur le site Web suivant : <http://news.gc.ca/cfmx/view/fr/index.jsp?articleid=278289>

Le gouvernement fera une annonce lorsque l'ombudsman sera nommé.

Nouvelles sur *Les prochaines étapes*

Le bulletin intitulé « *Nouvelles sur les prochaines étapes* » est publié périodiquement pour informer les ministères et les organismes du gouvernement du Canada sur les changements et les progrès qui sont réalisés relativement aux achats ainsi que sur d'autres changements apportés aux services offerts par TPSGC. Nous vous invitons à communiquer cette information aux personnes qui pourraient être intéressées. Une version en ligne du bulletin, qui comprend des liens renvoyant à plus de renseignements sur les questions qui y sont traitées, est accessible à l'adresse suivante : www.tpsgc.gc.ca/transformation/newsletter/.

Pour communiquer avec nous ou recevoir des copies de ce bulletin, veuillez nous écrire à l'adresse électronique suivante : questions@tpsgc.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (2007) ISSN 1718-4908

